



## La section européenne au Champ de Claye en 10 questions

### 1. Quels sont les objectifs de la section européenne ?

Elle vise à renforcer la maîtrise de l'anglais, en particulier à l'oral, tout en ouvrant les élèves à une culture internationale et à des méthodes de travail différentes.

### 2. À qui s'adresse cette option ?

Aux élèves motivés, ayant de bonnes bases en anglais mais pas seulement ! Il faut être assidu et prêt à s'impliquer activement, notamment à l'oral en classe.

### 3. Comment se fait l'admission ?

L'accès est sélectif : vous devrez écrire une lettre de motivation et passerez ensuite devant un jury composé entre autres des professeurs de la section.

### 4. Faut-il déjà avoir suivi une section européenne ou bilingue au collège ?

Non, ce n'est pas obligatoire.

### 5. Peut-on commencer ou arrêter en cours de parcours ?

Non ! C'est pour cela qu'il faut bien réfléchir et avoir pleinement conscience de cet engagement qui se fait sur 3 ans. Si des places venaient à se libérer, il serait possible d'intégrer la section européenne en classe de première.

### 6. Quel volume horaire cela représente-t-il ?

En plus des cours classiques, les élèves suivent un enseignement professionnel dispensé en anglais (1 h/semaine) et une heure supplémentaire d'anglais renforcé

### 7. Est-ce beaucoup plus de travail ?

Un peu plus à la maison, mais surtout un investissement soutenu en classe, avec une participation orale régulière.

### 8. Y a-t-il des voyages ou projets spécifiques ?

Souvent ! Le lycée bénéficie depuis la rentrée 2025 de la certification Erasmus + qui facilite les échanges avec de nombreux pays (Malte, Espagne, Irlande etc.). Il sera possible pour certains élèves d'effectuer leur PFMP à l'étranger. Une mobilité est d'ailleurs prévue pour 2026 à Malte ou à Chypre. De nombreuses sorties sont également au programme !



### 9. Quels avantages pour le bac et l'orientation ?

La section européenne apporte des points supplémentaires pour l'obtention de l'examen du baccalauréat professionnel. Elle permet d'autre part l'obtention d'une « certification européenne » sur le diplôme. Cela valorise le dossier Parcoursup des élèves qui souhaitent une poursuite d'études.

### 10. Y a-t-il une épreuve spécifique au bac ?

Oui, une épreuve orale qui comptera pour 80 % de la note, tandis que le contrôle continu représentera les 20 % restants. La « mention européenne » est portée sur le diplôme du baccalauréat professionnel à partir de 12 de moyenne. **La note attribuée à l'épreuve spécifique n'est pas comptabilisée pour le calcul de la moyenne de l'examen du BAC.**